

Avis 7

Bonjour Monsieur le Président,

Sur les plaquettes de présentation du projet il est toujours question d'une gare intermédiaire sur le Col de Pierre Carrée. Sur aucun un plan et dans aucun texte vous mentionnez que sur l'Arbaron il y a un golf de 18 trous. Ce golf, construit en 1985 par un des plus célèbres architectes de golf de France, fait en quelque sorte partie du patrimoine de Flaine. Ce golf est un des plus hauts d'Europe et est très réputé dans le monde golfique. Beaucoup de stations de ski nous envient ce golf.

Or l'emplacement prévu pour la gare ne se trouve pas sur le col, mais sur l'Arbaron, exactement au trou No. 11 du Golf de Flaine les – Carroz. Avec la gare prévue vous amputez le golf de Flaine les-Carroz de la moitié de son parcours (trous No. 10 à trous No. 18.) Quelles compensations avez-vous prévu pour remplacer les 9 trous du golf qui vont disparaître ?

Est-ce que le golf devra être fermé pendant la construction du funiflaine (passage de camion, vol d'hélicoptères, fondation et installation de pylônes). Si le golf n'est pas opérationnel pendant un ou deux étés, qui payera les frais pour la remise en état des fairways et des greens, qui seront élevés si le golf n'est pas ouvert pendant une ou deux saisons ? Ce n'est pas le syndicat intercommunal avec son budget restreint qui pourra assumer ces frais.

A L'emplacement prévu de la gare il y a une des tourbières de l'Arbaron, donc zone protégée. En plus il y a des plantes protégées.

Le tracé actuel du funiflaine passera sur l'Arbaron, qui est la zone de loisir de Flaine pour les non-skieurs. Promenade en raquettes et ski de fond en hiver, promenade et golf en été. C'est un des sites les plus extraordinaires de la région, avec vue sur la chaîne des Aravis, la vallée de l'Arve et le Mont Blanc. Le site perdra énormément de son attrait si les cabines du funiflaine passent au-dessus de la tête des promeneurs.

Avez-vous considéré l'impact sur un golf avec des cabines d'un téléphérique qui passent tous les trois minutes au-dessus des têtes des joueurs ou des promeneurs ? Avez-vous considéré l'aspect sécurité si une balle de golf touche une cabine ? Comme les balles de golf peuvent voler très haut à une altitude de 1800-1900 m, il y a de fortes chances que des balles touchent des cabines. Est-ce que les 9 trous du golf restants auront-ils un

avenir, ou est-ce que vous consacrez une partie du patrimoine de Flaine à une gare d'une remontée mécanique, car la gare à cet endroit n'a de l'intérêt que pour les skieurs, donc ne peut être considéré comme transport public.

En tant que membre du comité de l'Association du golf de Flaine-Les Carroz, ce golf magnifique me tient à cœur et je serais très contente d'avoir une réponse claire sur l'avenir du golf et sur les compensations prévues pour l'amputation de la moitié du golf, si possible avant la concertation à Flaine.

Sincèrement